

L'inspectrice d'académie, directrice académique des services de l'éducation nationale de Saône-et-Loire,

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L.211-1 et suivants ;

Vu la circulaire n°2003-104 du 3 juillet 2003 relative à la préparation de la carte scolaire du premier degré ;

Le comité social d'administration spécial départemental entendu les 23 janvier, 1er février et 5 septembre 2023 ;

Le conseil départemental de l'éducation nationale entendu les 2 février et 16 novembre 2023.

Arrête :

Article 1^{er} :

La carte scolaire du premier degré, dans le département de Saône-et-Loire, est constituée par les mesures de retrait et d'attribution d'emploi suivantes :

I - Les retraits d'emplois

A - Enseignements préélémentaire et élémentaire

Lieu d'implantation	Quotité	Nature du poste	Observations
Anost maternelle	1	1ère	fermeture de l'école par fusion avec l'école primaire
Autun les Hauts Quartiers maternelle	2	1ère et 2ème	fermeture de l'école par fusion avec l'école élémentaire Autun Bouteiller
Auxy primaire	1	3ème élémentaire	
Branges primaire	1	3ème maternelle	
Chalon-sur-Saône Laënnec maternelle	4	1ère, 2ème, 3ème et 4ème	dont 1 retrait et les 3 autres par fermeture de l'école suite à la fusion avec l'école élémentaire Laënnec
Chalon-sur-Saône Jean Moulin primaire	1	4ème élémentaire	
Chalon-sur-Saône Les Charreaux primaire	1	4ème élémentaire	
Chalon-sur-Saône Louis Lechère primaire	1	3ème maternelle	
Chalon-sur-Saône Vivant Denon maternelle	4	1ère, 2ème, 3ème et 4ème	fermeture de l'école par fusion avec l'école élémentaire Vivant Denon
La Chapelle-de-Guinchay primaire	1	12ème élémentaire	
Charolles Bouzereau -Macé primaire	1	4ème maternelle	

Lieu d'implantation	Quotité	Nature du poste	Observations
Châtenoy-le-Royal Jean Rostand élémentaire	1	6ème	
Ciry-le-Noble Pasteur élémentaire	1	3ème	
Clessé primaire	1	3ème élémentaire	
Dezize-lès-Maranges en RPI avec Cheilly-lès-Maranges, Sampigny-lès-Maranges et Paris L'Hôpital	1	1ère élémentaire	Fermeture de l'école de Dezize-lès-Maranges
Fontaines maternelle	3	1ère, 2ème et 3ème	dont 1 par retrait et les 2 autres par fermeture de l'école suite à la fusion avec l'école élémentaire.
Grury primaire	1	2ème élémentaire	
Hurigny maternelle Les Fargettes	2	1ère et 2ème	fermeture de l'école par fusion avec l'école élémentaire André Higonet
Jouvençon en RPI avec Brienne et La Genète	1	1ère élémentaire	L'école devient maternelle
Navilly primaire en RPI avec Frontenard	1	3ème élémentaire	
Laives primaire en RPI avec Beaumont-sur-Grosne et Saint-Ambreuil	1	2ème élémentaire	
Louhans-Châteaurenaud Henri Varlot maternelle	1	4ème	
Louhans-Châteaurenaud primaire Nelson Mandela -Sonia Delaunay	1	3ème maternelle	
Mâcon maternelle Camille Claudel	3	1ère, 2ème et 3ème	Fermeture de l'école par fusion avec l'école élémentaire Application.
Mâcon élémentaire Marc Chagall	1	6ème	
Mervans primaire Lucie Aubrac	1	5ème élémentaire	
Messey-sur-Grosne primaire	1	3ème élémentaire	
Montagny-lès-Buxy élémentaire en RPI avec Jully-lès-Buxy et Saint-Vallerin	1	2ème	
Montceau-les-Mines élémentaire Bellevue Voltaire Rousseau	1	5ème	
Montceau-les-Mines élémentaire Jean Jaurès	1	7ème	
Montceau-les-Mines maternelle Rosa Bonheur	4	1ère, 2ème, 3ème et 4ème	par fusion avec l'école élémentaire Jacques Prévert.
Montchanin Paul Langevin élémentaire	1	6ème	

Lieu d'implantation	Quotité	Nature du poste	Observations
Palinges primaire Les Pastels	1	4ème élémentaire	
Paray-le-Monial maternelle Bellevue	1	4ème	
Paray-le-Monial élémentaire Champ Seigneur	1	9ème	
Pierreclos primaire	1	3ème élémentaire	
Rancy en RPI avec Bantanges	1	3ème élémentaire	
La Roche-Vineuse primaire Jacques Pacros	1	5ème élémentaire	
Romanèche-Thorins maternelle	2	1ère et 2ème	par fusion avec l'école élémentaire.
Saint-Pierre-le-Vieux en RPI avec Germolles-sur-Grosne, Saint-Léger-sous-la-Bussière et Trambly	1	1ère élémentaire	
Saint-Denis-de-Vaux élémentaire en RPI avec Saint-Mard-de-Vaux et Saint-Jean -de-Vaux	1	1ère	Fermeture de l'école de Saint-Denis-de-Vaux.
Saint-Gengoux-le-National élémentaire les Buis	1	5ème	
Saint-Léger-sur-Dheune primaire	1	3ème maternelle	
Saint-Marcel primaire Roger Balan	1	5ème maternelle	
Saint-Martin-en-Bresse maternelle	1	5ème	
Saint-Rémy élémentaire Lucie Aubrac	1	5ème	
Saint-Sernin-du-Bois maternelle Anne Frank	1	3ème	
Saint-Vallier élémentaire Marie Curie	1	6ème	
Sassenay primaire Joséphine Baker	1	3ème maternelle	
Thurey élémentaire en RPI avec Lessard-en-Bresse et Tronchy	1	3ème	
Torcy primaire Champ Bâtard	1	3ème maternelle	
Torcy primaire Champ Cordet	1	3ème maternelle	
Tournus élémentaire Raymond Dorey	1	11 ème	

Lieu d'implantation	Quotité	Nature du poste	Observations
Tramayes primaire Mère Boitier	1	3ème élémentaire	
Vendenesse-lès-Charolles primaire	1	3ème élémentaire	
Viré primaire René Boudier	1	5ème élémentaire	
Vitry-sur-Loire primaire en RPI avec Lesme	1	1ère élémentaire	L'école devient maternelle

B– Divers retraits d'emplois

Lieu d'implantation	Quotité	Nature du poste	Observations
Mâcon – Adjoint au DASEN	1	Fonction administrative exceptionnelle	Coordonnateur pôle départemental sciences- par transformation en conseiller pédagogique

C – Adaptation scolaire et scolarisation des enfants handicapés (ASH)

Lieu d'implantation	Quotité	Nature du poste	Observations
Cruzille ITEP Le Château	1	enseignant spécialisé	

II – Les attributions d'emplois

A - Enseignements préélémentaire et élémentaire

Lieu d'implantation	Quotité	Nature du poste	Observations
Anost primaire	1	1ère maternelle	par fusion avec l'école maternelle. L'école devient primaire.
Autun Bouteiller élémentaire	2	1ère et 2ème maternelle	par fusion avec l'école maternelle Les Hauts Quartiers. L'école devient primaire.
Chalon-sur-Saône maternelle Est	1	3ème	
Chalon-sur-Saône élémentaire Laënnec	3	1ère, 2ème et 3ème maternelle	par fusion avec l'école maternelle Laënnec. L'école devient primaire.
Chalon-sur-Saône primaire Maurice Cortot	1	9ème élémentaire	dans le cadre des effectifs réduits en éducation prioritaire.
Chalon-sur-Saône maternelle Saint-Exupéry	1	6ème	

Lieu d'implantation	Quotité	Nature du poste	Observations
Chalon-sur-Saône primaire Pauline Kergomard	1	6ème élémentaire	
Chalon-sur-Saône Vivant Denon élémentaire	4	1ère, 2ème, 3ème et 4ème	par fusion avec la maternelle Vivant Denon. L'école devient primaire.
Champforgeuil élémentaire Gustave Courbet	1	4ème	
Crêches-sur-Saône primaire Jules Pinsard	1	9ème élémentaire	
Fontaines élémentaire	2	1ère et 2ème maternelle	par fusion avec l'école maternelle. L'école devient primaire.
Hurigny élémentaire	2	1ère et 2ème maternelle	par fusion avec l'école maternelle. L'école devient primaire.
Issy-l'Evêque primaire	1	1ère maternelle	
Mâcon élémentaire Application	3	1ère, 2ème et 3ème maternelle	par fusion avec l'école maternelle Camille Claudel. L'école devient primaire.
Mâcon primaire Jules Ferry	1	10ème élémentaire	dans le cadre des effectifs réduits en éducation prioritaire.
Mâcon primaire Georges Brassens	1	10ème élémentaire	
Montceau-les-Mines élémentaire Jacques Prévert	4	1ère, 2ème, 3ème et 4ème maternelle	par fusion avec l'école maternelle Rosa Bonheur. L'école devient primaire Joséphine Baker.
Montcenis primaire	1	5ème élémentaire	
Romanèche-Thorins élémentaire Bernard Pivot	2	1ère et 2ème maternelle	par fusion avec l'école maternelle. L'école devient primaire.
Saillenard élémentaire en RPI avec Beaurepaire-en-Bresse	1	3ème	pour l'année scolaire 2023/2024
Saint-Martin-en-Bresse élémentaire	1	8ème	

B – Brigades de remplacement

Lieu d'implantation	Quotité	Nature du poste	Observations
Antully primaire	1	Titulaire remplaçant	circonscription d'Autun
Bourbon-Lancy primaire Saint-Denis	2	Titulaire remplaçant	circonscription de Montceau-les-Mines
Buxy maternelle	0,25	Titulaire remplaçant	circonscription de Tournus
Chalon-sur-Saône primaire Laënnec	1	Titulaire remplaçant	circonscription de Chalon 2
Cuisery élémentaire	0,25	Titulaire remplaçant	circonscription de Tournus

Lieu d'implantation	Quotité	Nature du poste	Observations
Digoin primaire Le Launay	1	Titulaire remplaçant	circonscription de Charolles
Le Creusot élémentaire Marie Curie	1	Titulaire remplaçant	circonscription du Creusot
Mâcon primaire Henri Matisse	0,25	Titulaire remplaçant	circonscription de Mâcon nord
Mâcon primaire Jean Moulin	1	Titulaire remplaçant	circonscription de Mâcon sud
Rancy élémentaire	1	Titulaire remplaçant	circonscription de Tournus
Saint-Germain-du-Bois maternelle	1	Titulaire remplaçant	circonscription de Louhans
Saint-Martin-Belle-Roche élémentaire	1	Titulaire remplaçant	circonscription de Mâcon nord
Simandre primaire	1	Titulaire remplaçant	circonscription de Tournus
Varenes-le-Grand primaire Charles Perrault	1	Titulaire remplaçant	circonscription de Chalon 1

C– Divers

Lieu d'implantation	Quotité	Nature du poste	Observations
Circonscription "maternelle /ASH"	0,25	décharge de coordonnateur PIAL	
Circonscription de Chalon 2	1	Conseiller pédagogique	
Circonscription du Creusot	1	Conseiller pédagogique	
Circonscription de Mâcon sud	1	Conseiller pédagogique	
Circonscription de Tournus	1	Conseiller pédagogique	
Circonscription Mâcon adjoint	1	Conseiller pédagogique sciences	par transformation
Le Creusot élémentaire Victor Hugo	0,50	UPE2A	
Tournus élémentaire Raymond Dorey	0,50	UPE2A	

D – Adaptation scolaire et scolarisation des enfants handicapés (ASH)

Lieu d'implantation	Quotité	Nature du poste	Observations
Branges primaire	1	Unité maternelle autistes	
Mâcon Établissement hospitalier Les Chanaux	1	enseignant spécialisé	
Saint-Rémy SESSAD France Handicap	1	enseignant spécialisé	
Saint-Vallier Marie Curie	1	Unité élémentaire autistes	

E – Réseaux d'Aides Spécialisées aux Élèves en Difficulté (RASED)

Lieu d'implantation	Quotité	Nature du poste	Observations
Mâcon primaire Jules Ferry	1	RASED - dominante pédagogique	poste fermé pour l'année scolaire 2022/2023.
Sennecey- le-Grand élémentaire Denise Griveaux	1	RASED - dominante pédagogique	poste fermé pour l'année scolaire 2022/2023.

III– La délabellisation de « dispositifs de scolarisation des enfants de moins de 3 ans » (SEM3)

Saint-Point en RPI avec Bourgvilain

Article 2. Le présent arrêté entre en vigueur à compter du 1^{er} septembre 2023.

Article 3. Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la direction départementale de l'éducation nationale de Saône-et-Loire.

Fait à Mâcon le 16 novembre 2023

Inspectrice d'académie,
directrice académique des services
de l'éducation nationale



Liliane Ménissier

Destinataires en copie :

Monsieur le préfet de Saône-et-Loire

Monsieur le président du Conseil département de Saône-et-Loire

Messieurs les sous-préfets d'arrondissement

Madame l'inspectrice, Monsieur l'inspecteur de l'éducation nationale d'une circonscription du 1er degré